

## Fiche de recrutement du Garde Technicien(ne)

### Contexte

Le SIGREDA (Syndicat Intercommunal de la Gresse, du Drac et de leurs Affluents) est gestionnaire de la Réserve Naturelle des Isles du Drac depuis son classement en juillet 2009. Elle s'étend sur une surface de 805 ha et comprend tout le lit du Drac entre le barrage de Notre Dame de Commiers et le Pont Lesdiguières à Pont de Claix.

Elle concerne 9 communes riveraines (Vif, Varcès Allières et Risset, Claix, Le Pont-de-Claix, Champagnier, Champ-sur-Drac, Saint-Georges-de-Commiers, Notre-Dame-de-Commiers et Saint-Martin-de-la-Cluze).

Ces 15 kms de rivières en aval de la retenue EDF de Notre-Dame-de-Commiers, situés à quelques kilomètres de Grenoble, présentent le paradoxe d'être à la fois un site péri-urbain, un site industriel (eau potable et hydroélectricité) et un site d'une très grande valeur écologique.

La basse vallée alluviale du Drac possède, en effet, une mosaïque d'habitats très diversifiée et étendue, issue de l'ancienne dynamique de la rivière et ce, malgré l'influence des activités humaines (hydroélectricité, captages pour l'eau potable,...)

Certains habitats naturels restent remarquables par leur étendue (pelouses et boisements thermo-xérophiles de Chasse Barbier et des champs captants de Rochefort) et leur qualité (milieux liés aux affluents, aux bras secondaires et aux annexes en eau).

Le secteur comprend également le site de la Rivoire, lieu de l'accident dramatique de 1995. L'ensemble du lit majeur du Drac est interdit à la fréquentation mais reste relativement fréquenté. Ceci constitue une importante spécificité de la réserve naturelle, qui se trouve de fait interdite d'accès au grand public sur une large majorité (80 %) de son territoire.

Le premier plan de gestion, établi pour 5 ans, de 2013 à 2017, est arrivé à son terme et le second doit être finalisé en 2018.

Le SIGREDA devrait également devenir gestionnaire de la Réserve de l'étang de Haute Jarrie début 2018. Cette Réserve située à 13 kilomètres de Grenoble, sur la commune de Jarrie a une surface actuelle de 10,66 hectares en entière propriété de la commune de Jarrie auxquelles s'ajoute un périmètre de protection de 21,01 hectares, soit une surface totale de 31,67 hectares relevant de la procédure RNR.

Ce site est remarquable pour sa richesse avifaunistique, pour le cadre paysager agricole ouvert cadré par les massifs environnants ainsi que pour sa position privilégiée dans l'axe nord sud de la vallée du Grésivaudan qui lui confère une fonction d'accueil et de halte pour de nombreuses espèces migratrices. Son plan de gestion doit être renouvelé en 2019.

Les missions de gestion de ces 2 Réserves Naturelles, cadrées par le plan de gestion (renouvellement en cours), s'articulent autour de plusieurs thématiques :

- La préservation et la gestion des milieux naturels
- La gestion de la fréquentation et la surveillance du site
- L'accueil du public, la pédagogie et l'éducation à l'environnement
- La participation à la sécurisation du site (pour la RNR des Isles du Drac)

Pour plus d'information, consulter le site [www.sigreda.fr](http://www.sigreda.fr)

Suite au départ du garde technicien et afin de mettre en œuvre les actions du plan de gestion de la Réserve Naturelle, le SIGREDA, gestionnaire de la Réserve naturelle régionale des Isles du Drac et à venir de la Réserve de Jarrie, souhaite recruter le garde technicien de la Réserve pour compléter l'équipe actuelle constituée d'une conservatrice et d'une garde animatrice.

### **Fiche de poste Garde technicien**

#### Finalité

Le garde technicien assure la gestion opérationnelle de la réserve, réalise sa surveillance et pour les agents commissionnés, la police de la nature. Il travaille en lien avec la conservatrice et la garde animatrice de la RNR.

#### Définition

Emploi contenant une part importante de terrain dont le contenu peut être très polyvalent. La mission de surveillance sera un volet important de l'emploi et peut dépasser le cadre habituel de la réglementation d'une réserve naturelle. Il s'agit en effet, au-delà des infractions classiques, de faire respecter, pour la Réserve des Isles du Drac, une interdiction d'accès sur environ 15 km de linéaire du Drac pour un public péri-urbain parfois délicat à aborder.

#### Activités principales

- Assiste le Conservatrice,
- Programme, en lien avec la conservatrice, les actions du plan de gestion et les met en œuvre,
- Réalise le suivi des travaux (chantiers de travaux publics réguliers) et participe à l'élaboration et l'instruction des demandes de travaux via ses connaissances du terrain,
- Assure la surveillance de la réserve (constat des infractions, anomalies, évolutions, dégâts à la nature, activités humaines nouvelles)
- Sensibilise les visiteurs au respect de la réglementation en vigueur sur le site,
- Elabore, en lien avec la e conservatrice les programmes de recherche, de suivi et les protocoles scientifiques
- Réalise des mesures scientifiques et techniques et des suivis naturalistes (patrimoine faune et flore) dans le cadre des protocoles, collecte et saisit ces données
- Renseigne la base de données naturalistes de la Réserve (Serena)
- Elabore et fait vivre le SIG de la RNR
- Effectue la maintenance des installations et des travaux d'entretien du site, des équipements, de la signalétique, du matériel
- Exerce ou organise l'activité de police de la nature, avec les autres services de police
- Participe ponctuellement, en accompagnement de la garde animatrice, à l'accueil du public pour les visites guidées ou aux animations scolaires
- Effectue des tâches administratives (compte-rendu d'activité, courriers liés aux travaux, etc..)
- Fait appliquer le volet du plan de sécurisation active incombant au SIGREDA, propose à l'Etat, à EDF et aux collectivités des pistes d'amélioration

### Profil et connaissances

- Niveau bac +2 ou équivalent dans le domaine de l'écologie ou de la gestion des espaces naturels
- Expérience similaire significative demandée
- Connaissances des modes de gestion des milieux naturels et connaissance naturalistes indispensables,
- Réglementations concernant la protection de la nature, les espaces protégés, les procédures liées à l'exercice de la police de la nature, les pouvoirs et devoirs du garde
- Etre commissionné au titre de la législation des réserves naturelles serait un vrai plus
- Connaissances écologiques générales sur le fonctionnement des écosystèmes terrestres et aquatiques
- Méthodes de recueil de données pour les inventaires botaniques et les relevés de faune
- Outils micro-informatique (SIG, GPS) et traitement de texte

### Compétences, aptitudes

- Maîtrise de soi et fermeté pour la mission de police
- Capacités relationnelles et disponibilité
- Débrouillardise, goût du travail manuel
- Résistance physique et goût pour le travail en extérieur
- Rigueur, précision et patience pour les relevés
- Capacités d'animation de publics divers
- Sens de l'organisation et adaptabilité aux circonstances (terrain, conditions météo etc..)

### Divers

Permis B

Poste à temps complet

Possibilité de travail quelques week-ends ou jours fériés et de réunions le soir.

Début de la mission : dès que possible à partir de début mars. Les entretiens auront lieu fin février 2018.

Type de contrat : CDD de 1 an renouvelable sur la durée, poste de contractuel de la fonction publique territoriale.

Lieu de travail : bureau basé à Vif (38450)

Rémunération : selon expérience

Candidature (lettre et CV) à adresser avant le 21/02/2018

A l'attention de Monsieur le Président

5 rue du Portail Rouge

38450 VIF

par mail exclusivement à [emilie.vincent@sigreda.fr](mailto:emilie.vincent@sigreda.fr) (merci de vous identifier auprès de l'antisipam)

### Renseignements

Pour en savoir plus, vous pouvez contacter Emilie VINCENT, Directrice du SIGREDA au 04 76 98 38 57.